

**Conférence luxembourgeoise des Elus**  
**Libramont, le 15 mai 2017**  
**Procès-verbal**

Liste des présences : *en annexe*

**Benoît PIEDBOEUF**, coprésident représentant les Communes, ouvre la séance à 11h12.

**1. Approbation du pv de la réunion du 20 mars 2017**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 20 mars 2017 est approuvé à l'unanimité, sans observation.

**2. Rapport du Collège provincial sur l'évolution des projets évoqués lors de la dernière réunion**

**SIPP commun :**

**Patrick ADAM** explique que la Province a reçu un courrier du SPF disant que le SIPP commun posait problème. Une Commission spéciale va donc être convoquée en présence d'un agent du SPF. Un comité de gestion aura ensuite lieu. Y seront proposées des solutions alternatives pour les Communes. Le calendrier devra se faire avant juin.

**GIG :**

**Thérèse MAHY** explique que l'approbation par la Tutelle de la décision de créer l'ASBL Groupement d'informations géographiques (GIG) devrait intervenir pour le 15 juin 2017. D'autres formalités suivront comme la dissolution du secteur GIG à l'AIVE. L'ASBL devrait être exonérée de la TVA. Les Communes pourront faire leur demande d'affiliation à la nouvelle ASBL début juillet 2017.

**Gérard MARCHANDISE** précise qu'il n'y aura aucun changement pour les Communes ni pour les autres Provinces. Le but est de diminuer le coût de revient.

**Benoît PIEDBOEUF** : qui va faire partie du CA ?

**Gérard MARCHANDISE** : 2 administrateurs par Province fondatrice (il y en a 3) + 1 administrateur par Commune + 1 fonctionnaire par Province (le fonctionnaire en charge de la carto). Pour la désignation des administrateurs provinciaux, il sera fait application de la Clé d'Hondt sur l'ensemble des 3 Conseils provinciaux.

**Anne Laffut** ajoute qu'elle est mécontente du nombre de représentants par Commune et de la présentation qui a été faite du projet. Elle s'est exprimée à ce sujet au Conseil provincial. Le logiciel sur les cimetières est un bel outil également, que peu de Communes utilisent. Peut-être serait-il pertinent de refaire une communication sur le sujet.

**Benoît PIEDBOEUF** : Il est important que les décisions majeures (concernant notamment la tarification) demeurent aux mains de l'Assemblée Générale. Le CA a davantage vocation à gérer l'outil au quotidien.

**Numérisation des actes de l'Etat Civil :**

**Gérard MARCHANDISE** : pour le 15 septembre 2017, le marché sera ouvert aux Communes. 34/44 ont répondu. Sur 41 en réalité car 3 sont déjà servies.

### Services aux Communes :

**Gérard MARCHANDISE** : En ce qui concerne l'entretien des Ravel et du réseau TARPAN, nous avons plusieurs propositions à faire au collègue. On arriverait à 100€ du km. Attention, nous sommes limités en termes de personnel.

Pour le marquage au sol, on exclurait les marquages linéaires mais on peut proposer du marquage pour les places de parking, les passages pour piétons. Nous avons tarifé.

**Elie DEBLIRE** : Comment cela fonctionnait-il quand la Province était propriétaire de son réseau routier ?

**Gérard MARCHANDISE** : Nous avons une traceuse (prix achat : 30 à 35.000€) qui n'a pas été remplacée et nous avons sous-traité. Nous avons gardé les marquages pour les parkings, les feux stop, etc.

**Benoît PIEDBOEUF** : Cela vaudrait la peine de réfléchir à un marché groupé et d'y associer toutes les Communes intéressées.

### Nettoyage des graffitis :

**Gérard MARCHANDISE** : On pourrait le faire mais on ne repeint pas la surface. Nous avons les produits. Nous avons tarifé. Il faut savoir que dans certains cas, on ne peut pas enlever le graffiti à 100%.

### Nettoyage des panneaux indicateurs :

**Gérard MARCHANDISE** : Nous pouvons nous adresser à des ETA. Des sociétés sont ok pour répondre à ces besoins. La Province pourrait jouer un rôle de coordination.

### Décret impétrants :

**Gérard MARCHANDISE** : La Province a payé la cotisation pour l'utilisation de la plate-forme. Au niveau du travail à fournir, c'est difficile à quantifier pour le moment.

**Benoît PIEDBOEUF** : Si on lançait un projet-pilote dans une Commune pour avoir un peu d'expérience avant de lancer la procédure ?

La Commune de Virton (Vincent Wauthoz) se montre intéressée.

**Anne Laffut** : quelle est la plus-value ?

**Gérard MARCHANDISE** : Le but est que dans 20 ans, tout ait été conventionné et qu'on soit certain qu'à tel endroit il n'y ait rien.

**Benoît PIEDBOEUF** : L'objectif est louable. C'est utile à terme.

### Mise à disposition de personnel et de matériel :

**Pierre GASCARD** : le coût demandé par la Province est élevé : 70€/heure.

**Gérard MARCHANDISE** : explique que la tarification repose désormais, en fonction du grade de l'agent mis à disposition, sur une moyenne de l'échelle barémique prise en considération.

## **3. Communications de Monsieur le Gouverneur**

### Be-Alert :

C'est le canal de l'autorité pour informer la population en cas d'urgence, par SMS, message vocal ou e-mail. Pour les citoyens qui se sont inscrits via le centre de crise ou pour les porteurs de GSM sur la Commune, via les pylônes émetteurs.

Par exemple, pour les aspects travaux et tous les désagréments quotidiens. Il est important que vous soyez le premier à donner l'information. L'abonnement est de 1.000€ par Commune et par an + le coût des SMS (10 cents/message).

Trois Communes sont déjà enregistrées (Daverdisse, Libramont et Rouvroy). Habay, Herbeumont et Wellin sont également en cours d'inscription.

### Organisation d'évènements :

Il y a des distorsions entre les Communes qui, au niveau de la sécurité, laissent faire la police, d'autres les pompiers.

On propose une procédure la plus unifiée possible, qui met la charge des analyses de risques aux organisateurs. On va leur remettre un dossier type de sécurité à remplir (barrières, wc, bénévoles assurés, etc.). Nous organisons en septembre une formation pour les fonctionnaires Planu, qui auront un rôle central à jouer au cœur du nouveau dispositif.

Les Communes de Gouvy et Vielsalm vont devoir utiliser cette nouvelle procédure pour le Tour de France.

### Camps scouts :

L'année dernière, après un appel au 112, 250 scouts ont dû être pris en charge. Le 112 est très mal outillé pour intervenir sur des camps scouts en dehors des heures de bureau. Des interventions ont été mal conduites. Nous voulons éviter cela à l'avenir.

Le premier volet est un travail sur le long terme à réaliser pour 2019 : mettre en place un logiciel qui permet aux organisateurs de camps scouts de s'inscrire avec le code du terrain. C'est un travail d'autorisation et de recensement. Il n'est plus question d'agréer des endroits non accessibles aux services de secours. Ce qui va prendre du temps c'est envoyer les pompiers agréer chaque site pour centraliser les données. C'est ok pour les 12 Communes de la Zone de Police Famenne-Ardenne. Pour les 32 autres, on doit trouver une solution. Les frais inhérents à la procédure d'agrément seront à charge des propriétaires des terrains.

Le deuxième volet est pour cet été 2017. On va écrire à toutes les Communes pour qu'elles utilisent le formulaire d'identification de la Zone de Secours Luxembourg. Notre Province a tout à gagner à bien recevoir ces mouvements de jeunesse, pour lesquels elle est une destination privilégiée.

**Maxime LEONET** : Quid des camps non déclarés, des gens de passage pour une courte durée ?

**Olivier SCHMITZ** : Il existe un système de reporting d'incidents qui est remonté vers les Fédérations ; elles y sont très attentives.

**Olivier SCHMITZ** : soyez également vigilants à tout camp qui serait organisé par des mouvements suspects ; cela arrive.

**Nathalie HEYARD** : A Aubange, nous avons organisé une formation sur ces sujets, qui a rencontré un franc succès. Cette initiative pourrait être reconduite, par Commune ou par Zone de Police.

## **4. Métiers de l'Agence Prévention et Sécurité**

**Bernard MOINET** : L'APS a repris Samaritel, qui n'existe plus. La refonte des métiers de l'APS est en réflexion. Notamment le call center et les missions pour la Région. Il y a une évolution des métiers en lien avec l'évolution de la société. Nous avons une réunion de travail avec le Gouverneur le 8 juin et nous reviendrons vers vous avec plus de détails lors de la prochaine réunion de la CLE.

## **5. Etat d'avancement de l'étude Grandjean**

**Bernard MOINET** : La Province a pris contact avec le Professeur Grandjean à l'Université de Liège pour compléter l'étude sur la disponibilité des ressources humaines dans les Communes. La moitié environ a répondu. Le 20 juin, une réunion est prévue sur le sujet avec le Professeur Grandjean. Ce sera clôturé fin d'année.

**Vincent WAUTHOZ** : Cette étude tient-elle compte des spécificités de chaque Commune ?

**Bernard MOINET** : Bien sûr. Par exemple au niveau forestier.

## **6. Présentation du subside provincial en vue de permettre aux Communes de réaliser un programme de mobilisation sur les thématiques énergétiques et climatiques**

**Thérèse MAHY** : L'objectif de la Province est de devenir un territoire à énergies positives en 2025. 37/44 communes ont adhéré à la Convention des Maires (bilan CO2 de la Commune, utilisation des énergies renouvelables, etc.). Chaque Commune avance à son rythme. Si vous avez besoin d'une aide financière pour la sensibilisation sur ces sujets, contactez-nous.

**Michel JACQUET** : Ce subside est-il plafonné ?

**Thérèse MAHY** : Maximum 1.000€, en fonction des actions entreprises.

## **7. Révision du schéma de développement territorial**

**Bernard MOINET** : Le SDER devient le schéma de développement territorial. Le nouveau document doit correspondre aux interrogations que nous avons au sujet du territoire de la province. La Province a mandaté Idélux. C'est un outil important pour le développement des Communes. Cela va se mettre en place dans les trois, quatre prochains mois.

## **8. Propositions de Mesdames et Messieurs les Bourgmestres**

**Vincent WAUTHOZ** : concernant la ligne 165, la manière dont la SNCB appréhende les choses n'est pas adaptée. Il n'y a pas de bus à la sortie des gares. Les Communes concernées doivent gérer cette offre de transports. On doit voir le TEC et la RW pour faire un projet-pilote sur l'offre de transports. Par exemple, pour aller d'Athus à la Foire de Libramont.

**Patrick ADAM** : Il est prévu qu'on tienne une réunion de la Maison de la mobilité luxembourgeoise. On peut demander à la FTLB une liste des grands événements et voir avec ceux qui le souhaitent pour faire des tickets d'entrée combinés à des tickets TEC ou SNCB.

**La séance est levée à 13h02.**

**La prochaine réunion plénière de la CLE est fixée le 11 septembre 2017, de 11 à 13 heures, au LEC de Libramont.**